



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Agroalimentaire

Question écrite n° 280

Texte de la question

M Alain Richard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur le problème suivant : la fédération nationale des éditeurs de journaux a remis le 22 février 1988 un rapport à l'Unesco sur les progrès réalisés dans le développement du kenaf comme nouvelle source de pâte à papier journal. Ce rapport précise que deux expériences portant d'une part sur la fabrication du papier, et, d'autre part, sur la production de la pâte à papier à partir du kenaf, plante d'Asie, ont été faites en Amérique. En effet, le kenaf présente des caractéristiques physiques qui en font une bonne matière première pour le papier journal. Les longues fibres de sa tige offrent la résistance et la durabilité permettant au papier journal de résister à l'épreuve des presses ultra-rapides sur lesquelles il défile. Les résultats de ces expériences ont donc été très bons et le projet de construction d'une usine de 23 000 tonnes au Texas est en bonne voie. Ce rapport précise que « les essais les plus récents prouvent que la pâte du kenaf produit du papier journal dont la qualité est égale à celle de la meilleure production canadienne de série, faite à partir de diverses sortes de bois. Par ailleurs, les comparaisons faites avec du papier journal produit à partir du pin du Sud démontrent une supériorité du kenaf d'environ 15 p 100 sur presque tous les plans ». En conséquence, il lui demande quels moyens il compte mettre en œuvre pour encourager le développement de la production de kenaf dans les DOM-TOM, qui rassemblent les conditions climatiques nécessaires, afin de contribuer, d'une part, au développement économique de ces régions, et, d'autre part, pour réduire le déficit de la France en pâte à papier journal.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire, se référant aux expérimentations menées aux États-Unis d'Amérique et à la construction d'une unité de production de 230 000 tonnes de pâte au Texas à partir de kenaf, a souhaité connaître les possibilités de mener dans les DOM-TOM des projets de nature semblable destinés à réduire le déficit de la France en papier journal. Le kenaf a déjà fait l'objet d'études agronomiques et technologiques par certains instituts de recherche français. Les propriétés papeteries de cette plante annuelle sont réelles et, sur ce plan, l'emploi d'une pâte pure ou issue d'un mélange avec de la pulpe de bois est techniquement très encourageant. Les exigences agronomiques d'une telle production, encore peu répandue pour l'objectif pâte à papier, ont été précisées en métropole et étudiées ponctuellement en outre-mer français où les conditions climatiques sont plus favorables, sans pour autant que les autres conditions naturelles nécessaires à une production industrielle soient partout réunies. La poursuite de l'expérimentation agricole et des études des conditions d'une production économique est souhaitable. L'examen avec des investisseurs des possibilités de débouchés dans l'industrie de la pâte et du papier devra prendre en compte la réalité et les contraintes des marchés régionaux. Le marché national devrait bénéficier de nouvelles ressources en bois importantes résultant de la politique de reboisement, financée notamment par le Fonds forestier national depuis 1947, et dont la valorisation s'imposera dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Richard Alain](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 280

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2104